



FRANÇAIS : COMMUNICATION ET CULTURE

FRENCH: COMMUNICATION AND CULTURE

FRANÇAIS : COMMUNICATION ET CULTURE

A - La vision

Le cours **Français : communication et culture**, allant de la 4^e à la 12^e année, est conçu pour fournir à tout apprenant au Manitoba un apprentissage de qualité en français qui lui permettra de communiquer dans la langue française et d'apprécier les cultures francophones.

B - Les buts

Le cours **Français : communication et culture** a pour but d'amener l'élève :

- à acquérir les connaissances linguistiques nécessaires pour pouvoir communiquer en français;
- à valoriser le français comme outil de développement personnel, intellectuel et social;
- à démontrer une appréciation des cultures francophones;
- à acquérir des compétences interculturelles essentielles à tout citoyen du monde.

FRENCH: COMMUNICATION AND CULTURE

A - Vision

The course **French: Communication and Culture**, Grades 4 to 12, aims to provide all students in Manitoba with quality French instruction which enables them to communicate in the French language and to appreciate francophone cultures.

B - Goals

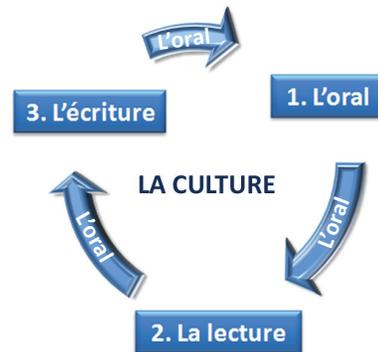
The goals of the course **French: Communication and Culture** are to give students the opportunity:

- to acquire the necessary language skills to communicate in French;
- to value the learning of French as a tool for personal, intellectual, and social growth;
- to demonstrate an appreciation of francophone cultures;
- to further develop intercultural communication skills that are essential to all global citizens.

C - Les principes directeurs

1. Le cours privilégie la communication authentique, centrée sur les intérêts et le vécu de l'apprenant.

2. Le cours adopte une approche équilibrée basée sur la littératie qui appuie le développement de la communication orale et les compétences langagières de l'élève. La démarche pédagogique suit le cycle de l'oral, de la lecture et de l'écriture, en mettant l'accent sur la communication orale.



3. Des profils et des copies types de compétences langagières en communication orale guident le cheminement de l'apprenant et la planification de l'enseignant (Veuillez voir des profils au site suivant : http://www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/fdb/ens_comm.html).

4. La culture francophone est intégrée de façon régulière à l'enseignement et l'apprentissage du français.

5. La valeur de l'apprentissage d'une autre langue et des autres cultures est mise en relief.

C - Guiding Principles

1. The course focuses on authentic communication, based on students' interests and experiences.

2. The course is adopting a balanced literacy approach, which supports increased oral communication and overall language proficiency. Teaching methodology follows the cycle of speaking-reading-writing with a particular emphasis on oral communication.



3. Profiles and exemplars in oral language competencies guide student progress and teacher planning (Please see the profiles at the following Website: http://www.edu.gov.mb.ca/k12/cur/french/oral_comm.html).

4. Francophone cultures are regularly integrated into the teaching and learning of French.

5. The value of learning about other languages and cultures is fostered.

D - Éléments de succès

Un milieu scolaire qui valorise l'apprentissage du français ainsi que des cultures francophones est essentiel à la réussite de l'enseignement et de l'apprentissage de cette langue. Afin d'assurer la réussite de l'implantation du cadre pour le **Français : communication et culture**, il est important que les enseignants suivent les cinq principes directeurs décrits à la page précédente. Afin de mettre en œuvre les principes directeurs, il est aussi essentiel de consacrer le temps d'enseignement nécessaire, de fournir une formation (le perfectionnement professionnel) aux enseignants dans les domaines de la maîtrise de la langue, de la méthodologie d'enseignement de la langue seconde ainsi que des connaissances culturelles.

Pour atteindre les résultats d'apprentissage, il est essentiel que les enseignants soient bien préparés et travaillent dans un milieu de travail positif. Il est important que les enseignants communiquent efficacement en français et possèdent de riches connaissances en ce qui concerne la matière [et la culture]. Ils doivent également utiliser toute une gamme de stratégies et d'approches qui les aideront à choisir leur contenu pédagogique, à en établir l'ordre, à le présenter et à l'évaluer [...]

Il est recommandé de prévoir la participation des enseignants à des séances de perfectionnement professionnel données par le BEF [Bureau de l'éducation française] et à d'autres activités de perfectionnement professionnel afin de leur permettre de se recycler et de suivre les progrès dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage de langues secondes. (Manitoba, Ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse 2004b : 5)

D - Elements for Success

The success of the teaching and learning of French requires a school environment that values both the learning of French and francophone cultures. In order to assure the successful implementation of the curriculum framework for **French: Communication and Culture**, it is important that teachers follow the five guiding principles described on the preceding page. In order to implement these principles, it is also necessary to ensure an appropriate amount of instructional time and to provide support for professional learning in the areas of language proficiency, second language methodology, and cultural knowledge.

The attainment of the learning outcomes hinges upon well-prepared teachers who are working in a supportive environment. It is important for teachers to communicate effectively in French and possess a rich knowledge base related to the subject matter [and culture]. At the same time, teachers need to incorporate a repertoire of strategies and approaches that assist in selecting, sequencing, presenting, and evaluating instructional content . . .

Provision should be made for teachers to attend in-services provided by the BEF [Bureau de l'éducation française] and to participate in other related professional development activities in order to upgrade their skills and to be informed of developments in second language learning and teaching. (Manitoba Education, Citizenship and Youth, 2004a, p. 5)

D - Éléments de succès (suite)

Les pages suivantes énumèrent les responsabilités qui sont suggérées pour toutes les personnes participant à l'enseignement du cours intitulé **Français : communication et culture**. Ces éléments appuient l'élaboration d'un modèle efficace d'enseignement du français dans les écoles du Manitoba, modèle qui met l'accent sur les occasions de communication intentionnelle et en situation réelle, ainsi que sur un enseignement accessible à tous les étudiants.

Pour en savoir plus :

Répartition du temps alloué pour le programme anglais : Cette page Web fournit un pourcentage de la répartition du temps alloué pour les matières et n'est qu'une ligne directrice. Elle reflète un changement du minutage pour les cours optionnels. Les écoles qui offrent les cours de français peuvent réaffecter une petite portion du minutage des arts langagiers pour ce but puisqu'il est reconnu que certains concepts et habiletés de langues sont transférables d'une langue à une autre. Ceci permet aux écoles de combler les critères requis de la subvention par catégorie.
http://www.edu.gov.mb.ca/k12/cur/english_pr.html

D - Elements for success (continued)

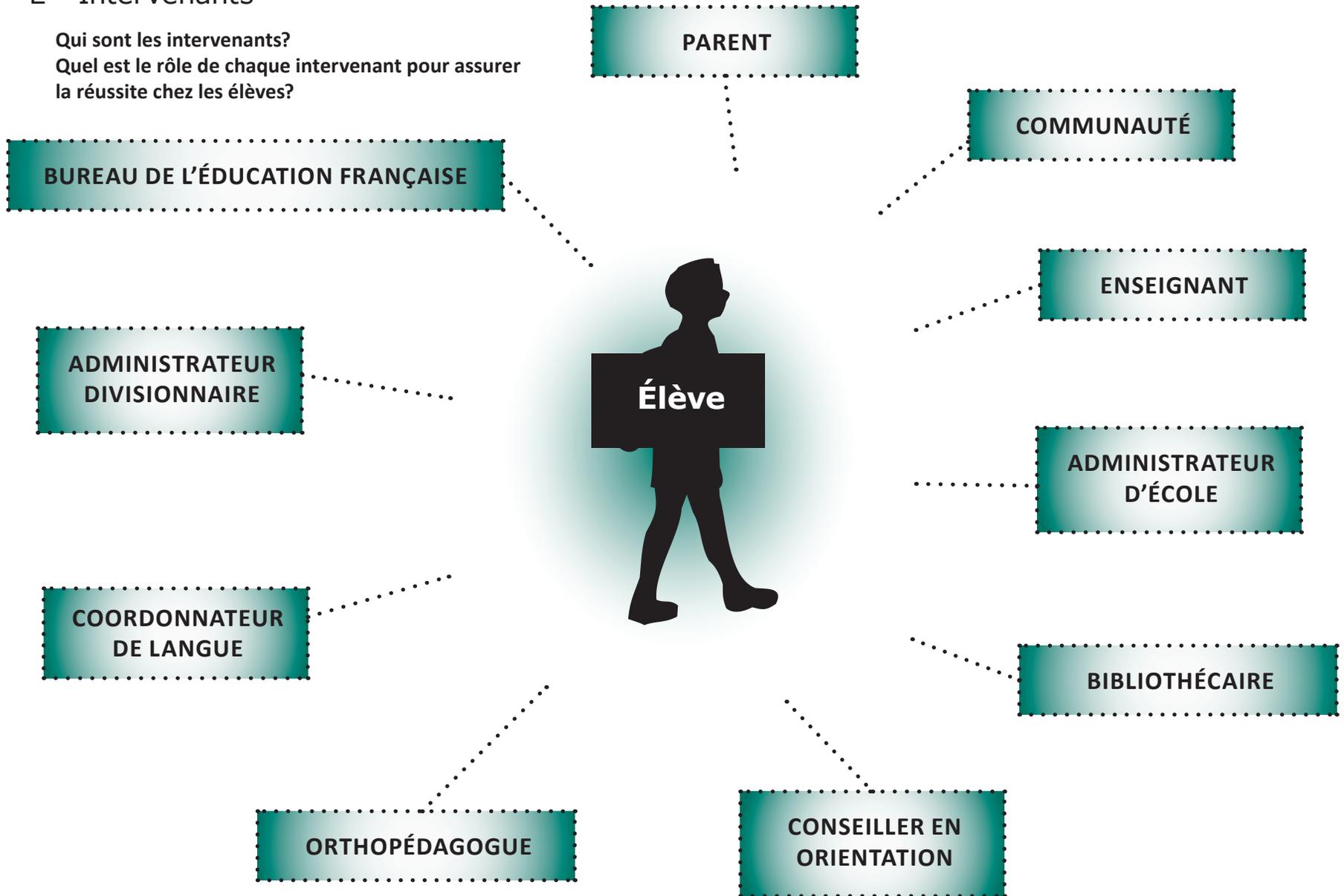
The following pages list suggested responsibilities for all involved in the delivery of the course **French: Communication and Culture**. These considerations support the development of a successful delivery model for French in Manitoba schools; a model that places an emphasis on real life/purposeful communication opportunities and inclusion for all students.

For more information:

Curriculum English Program: This Web page provides an overall percentage breakdown for scheduling subject area time allotments and is given as a guideline only. It reflects a change from the total time in minutes for optional subject areas. A recommendation for schools offering French is to re-allocate a small portion of English Language Arts time for this purpose. This recognizes that some language concepts are transferable and should enable schools to accommodate the French grant requirement.
http://www.edu.gov.mb.ca/k12/cur/english_pr.html

E - Intervenants

Qui sont les intervenants?
Quel est le rôle de chaque intervenant pour assurer la réussite chez les élèves?



E - Intervenants (suite)

Quel est le rôle de chaque intervenant pour assurer la réussite chez les élèves?



Élève

- Être un apprenant engagé.
- Communiquer et interagir en français.
- Connaître les raisons justifiant l'apprentissage du français, ainsi que les bénéfices qui découlent de cet apprentissage.
- Réfléchir à son apprentissage et se fixer des objectifs personnels.

PARENT

- Connaître les raisons qui justifient l'apprentissage du français, les bénéfices qui en découlent ainsi que l'importance de cet apprentissage.
- Soutenir le perfectionnement des compétences linguistiques en français de l'enfant.
- Faciliter la participation à des activités culturelles organisées à l'extérieur de l'école.

COMMUNAUTÉ

- Connaître les raisons justifiant l'apprentissage du français, ainsi que les bénéfices qui découlent de cet apprentissage.
- Faciliter la participation à des activités culturelles organisées à l'extérieur de l'école.
- Promouvoir l'apprentissage du français.

ENSEIGNANT

- Parler en français durant le cours et modéliser des structures de langage en exemple.
- Développer et maintenir ses compétences linguistiques en français.
- Se familiariser davantage avec les cultures francophones et mieux comprendre ces dernières, intégrer des activités culturelles à faire en classe de manière régulière.
- Apprendre, comprendre et utiliser la méthodologie basée sur la littératie et connaître le programme d'étude.
- Choisir les ressources appropriées permettant d'apporter un soutien à l'apprentissage en classe.
- Prévoir suffisamment de temps pour atteindre les résultats d'apprentissage visés.
- Intégrer le français tout au long de la journée à des activités quotidiennes et en utilisant des expressions courantes.
- Créer un milieu d'apprentissage positif et coopératif favorisant l'interaction orale et la participation des élèves.
- Inclure des travaux en français aux portfolios des élèves.
- Promouvoir l'apprentissage du français.

E - Intervenants (suite)

ADMINISTRATEUR D'ÉCOLE

- Appuyer l'enseignement et l'apprentissage du français à l'école.
- Inviter le coordonnateur de langue à participer aux entrevues d'embauche d'éventuels enseignants de français.
- Embaucher des enseignants qui :
 - o parlent français (effectuer une partie de l'entretien d'embauche en français);
 - o comprennent et utilisent l'approche basée sur la littératie;
 - o connaissent et apprécient les cultures francophones;
 - o sont disposés à suivre une formation professionnelle sur l'enseignement du français.
- Comprendre les avantages liés à l'apprentissage du français.
- Se familiariser avec les résultats d'apprentissage prévus par le programme d'études et avec la méthodologie basée sur la littératie.
- Veiller à ce que l'on utilise le programme d'études actuel et les ressources appropriées.
- Allouer des subventions par catégorie en vue de soutenir l'enseignement du français.
- Prévoir dans les horaires des blocs de temps recommandés pour l'enseignement du français.
- Veiller à ce que des mesures de soutien soient en place afin que tous les élèves puissent suivre les cours de français (des élèves ayant des besoins spéciaux, des allophones).
- Veiller à la présence d'un environnement linguistique riche qui favorise l'enseignement du français, célébrer et promouvoir la langue.

BIBLIOTHÉCAIRE

- Appuyer l'enseignement et l'apprentissage du français à l'école.
- Collaborer avec les enseignants de français en vue de créer dans la bibliothèque une section consacrée aux ressources françaises pertinentes et de grande qualité appuyant la méthodologie basée sur la littératie.
- Participer à des rencontres annuelles de bibliothécaire organisées par la Direction des ressources éducatives françaises (DREF).

CONSEILLER EN ORIENTATION

- Appuyer l'enseignement et l'apprentissage du français à l'école.
- Comprendre les avantages liés à l'apprentissage du français et les faire connaître aux élèves.
- Collaborer avec les enseignants, les administrateurs et les parents afin d'appuyer la décision des élèves de continuer à apprendre le français à l'école secondaire.

ORTHOPÉDAGOGUE

- Appuyer l'enseignement et l'apprentissage du français à l'école.
- Comprendre les avantages liés à l'apprentissage du français.
- Collaborer avec les enseignants, les administrateurs et les parents afin d'apporter du soutien aux élèves des classes de français langue seconde (accessibilité systématique aux cours de français aux élèves ayant des besoins spéciaux et aux élèves allophones).

E - Intervenants (suite)

COORDONATEUR DE LANGUE

- Promouvoir l'enseignement et l'apprentissage du français dans la division scolaire.
- Offrir du soutien, des possibilités de réseautage, du mentorat et des formations professionnelles à tous les enseignants de français.
- Se tenir informé des recherches et des avancées actuelles dans le domaine de l'enseignement d'une langue seconde.
- Transmettre de l'information aux administrateurs et aux enseignants concernant la recherche, les ressources et les possibilités de formation professionnelle.
- Apporter un éclairage sur les pratiques d'embauche qui permettent d'assurer un enseignement du français efficace (participer aux entrevues afin d'évaluer les compétences linguistiques de l'enseignant en fonction du niveau scolaire ainsi que ses connaissances en matière de méthodologie de l'enseignement d'une langue seconde).
- Organiser des activités, notamment culturelles, en français.

ADMINISTRATEUR DIVISIONNAIRE

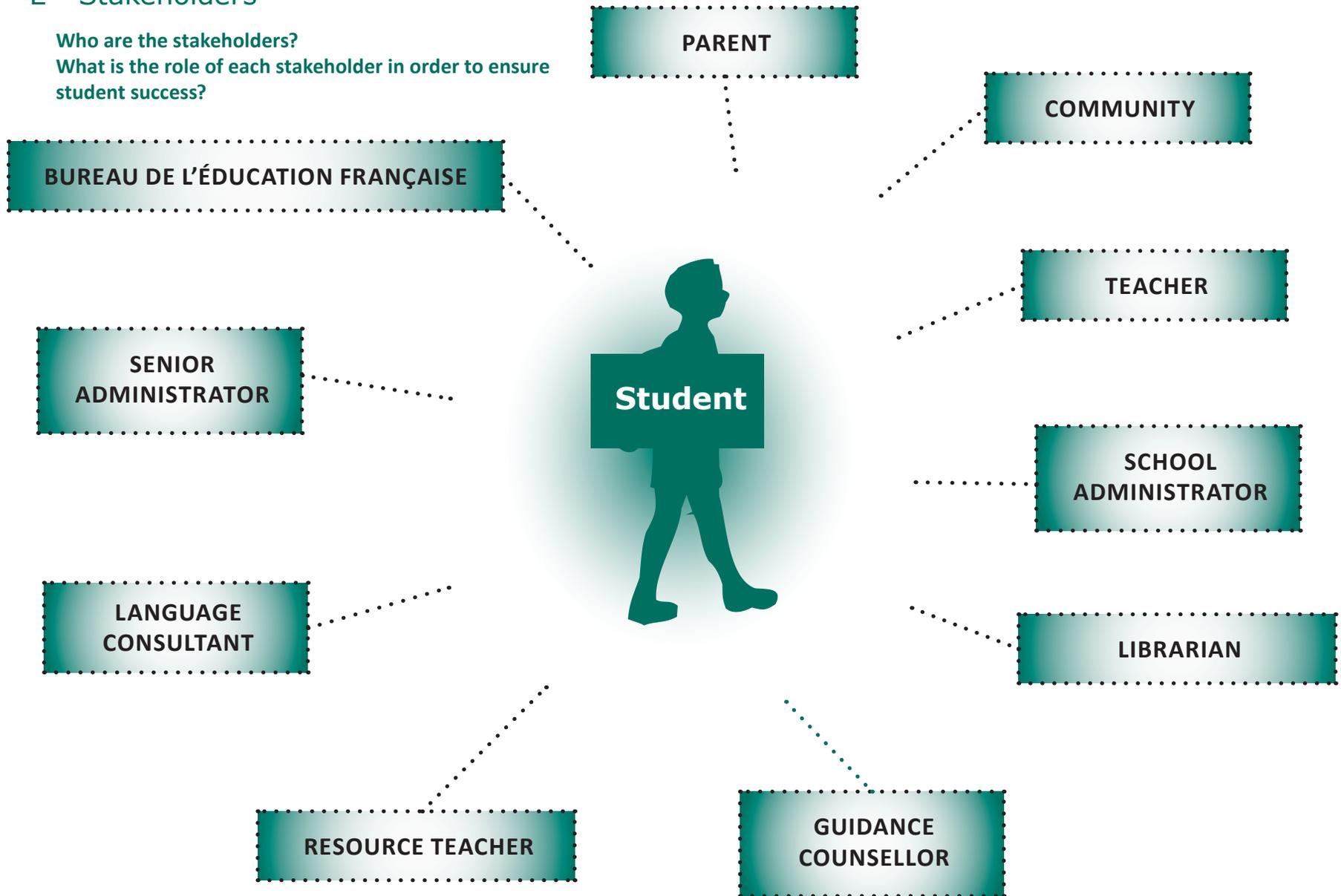
- Appuyer l'enseignement et l'apprentissage du français dans la division scolaire.
- Comprendre les avantages liés à l'apprentissage du français.
- Inviter le coordonnateur de langue à participer aux entrevues d'embauche d'éventuels enseignants de français.
- Appuyer l'embauche d'enseignants qui :
 - o parlent français (effectuer une partie de l'entretien d'embauche en français);
 - o comprennent et font la promotion de l'approche ou de la méthodologie basée sur la littératie;
 - o connaissent et apprécient les cultures francophones;
 - o sont disposés à suivre une formation professionnelle continue.

BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE

- Promouvoir les bénéfices que procurent l'enseignement et l'apprentissage du français dans les écoles du Manitoba.
- Élaborer les programmes d'études et des documents d'appui pour tous les cours de français.
- Se tenir au courant des recherches actuelles.
- Examiner et recommander des ressources à utiliser en classe.
- Proposer des ateliers de formation professionnelle afin de soutenir l'enseignement et l'apprentissage du français dans toute la province (enseigner et promouvoir des méthodes d'enseignement exemplaires).
- Élaborer des plans en collaboration avec chaque division scolaire et faciliter la mise en œuvre de programmes d'études et de ressources éducatives appropriées.
- Travailler en étroite collaboration avec des représentants divisionnaires afin d'appuyer l'enseignement du français dans les écoles du Manitoba.
- Examiner les subventions par catégorie et les subventions de revitalisation.
- Assurer la liaison avec les établissements d'enseignement postsecondaire concernant la formation initiale et la formation en cours d'emploi des enseignants.
- Maintenir un contact avec les organismes appropriés à l'échelle locale, provinciale et nationale.

E - Stakeholders

Who are the stakeholders?
What is the role of each stakeholder in order to ensure student success?



E -Stakeholders (continued)

What is the role of each stakeholder in order to ensure student success?	
 Student	<ul style="list-style-type: none">- Be engaged learners.- Communicate and interact in French.- Understand the reasons for and the benefits of learning French.- Reflect on learning and set personal goals.
PARENT	<ul style="list-style-type: none">- Know of the reasons, benefits and importance of learning French.- Support the child's development of French language skills.- Facilitate participation in cultural activities outside of school.
COMMUNITY	<ul style="list-style-type: none">- Understand the reasons for and the benefits of learning French.- Facilitate participation in cultural activities outside of school.- Promote the learning of French.
TEACHER	<ul style="list-style-type: none">- Speak French in class; model language structures.- Develop and maintain French language skills.- Develop an awareness and understanding of francophone cultures and routinely integrate culture in classroom activities.- Learn, understand and use the literacy based methodology and be familiar with the curriculum.- Choose appropriate resources that support classroom learning.- Allocate sufficient time to attain learning outcomes.- Integrate French throughout the day in routines, in responsive classroom activities and by using common expressions.- Create a positive, co-operative learning environment that promotes oral interaction and student engagement.- Include French samples in student portfolios.- Promote the learning of French.

E -Stakeholders (continued)

SCHOOL ADMINISTRATOR

- Support the teaching and learning of French in the school.
- Invite the language consultant to participate in interviews when selecting potential teachers of French.
- Hire teachers who:
 - o speak French (conduct part of the hiring interview in French);
 - o understand and use the literacy based approach;
 - o have an awareness and appreciation of francophone cultures;
 - o have a willingness to pursue professional learning related to teaching French.
- Understand the benefits of learning French.
- Become familiar with curricular outcomes and the literacy based methodology.
- Ensure that current curriculum and appropriate resources are being used.
- Allocate categorical grant funding to support the teaching of French.
- Provide the recommended blocks of time in the timetable for French instruction.
- Ensure that supports are in place so that all students are included in French (students with special needs, allophones).
- Ensure there is a linguistically rich environment for French instruction; celebrate and promote French.

LIBRARIAN

- Support the teaching and learning of French in the school.
- Collaborate with French teachers to establish a section of the library with high quality and relevant French resources that support the literacy based methodology.
- Participate in the annual meeting organized by the Direction des ressources éducatives françaises (DREF).

GUIDANCE COUNSELLOR

- Support the teaching and learning of French in the school.
- Understand the benefits of learning French and communicate them to students.
- Collaborate with teachers, administrators and parents to support students' decisions to continue learning French at the high school level.

RESOURCE TEACHER

- Support the teaching and learning of French in the school.
- Understand the benefits of learning French.
- Collaborate with teachers, administrators and parents to support students in French classrooms (consistent inclusion of students with special needs and English language learners in French class).

E - Stakeholders (continued)

LANGUAGE CONSULTANT

- Promote the teaching and learning of French in the school division.
- Provide support, networking opportunities, mentorship and professional learning for all teachers of French.
- Be informed of current research and developments in second language teaching.
- Disseminate information to administrators and teachers regarding research, resources and professional learning opportunities.
- Promote (encourage/support) hiring practices that ensure effective French instruction (participate in interviews in order to assess teacher's language proficiency for the grade level and their knowledge of second language methodology).
- Coordinate cultural and other events in French.

SENIOR ADMINISTRATOR

- Support the teaching and learning of French in the school division.
- Understand the benefits of learning French.
- Invite the language consultant to participate in interviews when selecting potential teachers of French.
- Support the hiring of teachers who:
 - o speak French (conduct part of the hiring interview in French);
 - o understand and promote the literacy based approach/methodology;
 - o have an awareness and appreciation of francophone cultures;
 - o have a willingness to pursue on-going professional learning.

BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE

- Promote the value of teaching and learning French in Manitoba schools.
- Develop curricula and support documents for all French courses.
- Keep abreast of current research.
- Review and recommend resources for use in the classroom.
- Provide professional learning workshops to support the teaching and learning of French throughout the province (model and promote best teaching practices).
- Plan with individual school divisions/assist in implementing curricula and appropriate learning resources.
- Work closely with divisional representatives to support the delivery of French in Manitoba schools.
- Review Categorical Grants and Revitalization Grants.
- Liaise with post-secondary institutions regarding pre-service and in-service teacher education.
- Maintain contact with appropriate organizations at local, provincial and national levels.